

Coutumes pittoresques du mariage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais lorsqu'elle se retrouva seule, son front se plissa sous une pensée qui ressemblait presque à un remords.

Elle porta, à son tour, les mains à sa tête, et, sans réfléchir, elle ouvrit vivement la porte du salon et se dirigea vers la chambre de sa fille.

Alors son pas se fit léger, et une sorte d'hésitation s'empara de toute sa personne, comme si elle avait eu peur d'entrer. Et doucement, bien doucement, elle entre-bâilla la porte. Son premier regard se dirigea vers le lit.

Il n'avait point été défait, et Colette, assise auprès de la cheminée, n'entendit point le mouvement que fit sa mère en se dirigeant vers elle.

La tête plongée dans ses deux mains, la jeune fille paraissait profondément réfléchir.

Un bruit, léger comme un sanglot que l'on cherche à étouffer, fit tressaillir Mme Fonguerives.

Elle posa, en tremblant, la main sur l'épaule de sa fille.

A ce contact inattendu, celle-ci releva vivement la tête.

Mais elle n'avait pas encore eu le temps d'ouvrir la bouche, qu'un cri perçant était sorti de la poitrine de la mère :

— Colette, mon enfant, ma fille chérie, que t'est-il arrivé? Dis, quel malheur t'a frappée; qu'as-tu au visage?

— Rien, mère, ou bien peu de chose, je t'assure, dit l'enfant en s'efforçant de sourire. Un léger accident, je l'espère, que j'aurais voulu te cacher, mère.

— Mais tu es brûlée, affreusement brûlée! Vite! du secours, à moi! s'écria Mme Fonguerives affolée, en se précipitant, éperdue, vers la sonnette.

Mais Colette lui arrêta le bras avec énergie.

— Non, non, ce n'est rien, dit-elle, quelques gouttes d'huile suffiront pour calmer la douleur, et cet accident n'a rien qui puisse t'inquiéter, je te l'assure.

Un peu rassurée par le calme apparent de la jeune fille, Mme Fonguerives la regarda avec plus d'attention.

— Mais qui t'a fait cela? s'écria-t-elle. On dirait une trainée de feu promenée sur ton visage.

— C'est bien le feu, en effet, mère; mais l'accident n'est dû qu'à ma maladresse, et je ne dois m'en prendre qu'à elle. Tu sais comme tu me trouves jolie lorsque je suis bien frisée... j'ai voulu, pendant que j'étais seule, me préparer ainsi une jolie coiffure pour demain, et j'ai laissé échapper le fer, qui m'a si vilainement brûlée.

En disant ces mots et malgré son héroïque volonté de rester calme, la pauvre enfant ne put retenir un long gémississement, qui alla droit au cœur de sa mère.

— Non, non, il faut te secourir! s'écria-t-elle de nouveau.

Et, cette fois-ci, les faibles efforts de Colette, affaissée par la douleur, ne retinrent plus le bras de Mme Fonguerives, qui appela les domestiques.

— Vite! allez chercher un médecin! ordonna-t-elle avec ce ton qui ne permet pas d'attendre.

La jeune fille, retombée dans son fauteuil, semblait abîmée dans une douleur physique et morale.

Cependant elle retrouva assez de force pour passer ses bras autour du cou de sa mère, agenouillée devant elle.

— Je souffre, mère; mais ce ne sera rien, j'en suis sûre, continuait-elle à dire, en multipliant ses baisers sur le visage inondé de larmes de la jeune femme.

Enfin, le médecin et les secours arrivèrent, et avec eux la diminution de la douleur.

NELLY-LIEUTIER.

(A suivre.)

Lo novieint et lo sordiau.

On pourro novieint que ne lâi vayâi gotta, mâ qu'étâi tot parâi dié coumeint on tienson, quand bin l'étâi avâolhio du tot petit, étâi achetâ on dzo su lo pliot à eintsapliâ dévânt tsi son vesin. Cé vesin étâi sor coumeint on toupin, po cein que l'avâi z'âo z'u étâ dein lè caloniers et qu'à n'on camp dè Bire la débordenâie de 'na pice dè dozè l'avâi tant essor-dellâ que l'avâi du sè fère affrantsi, vu que sè z'orolhiès n'ont pas rebattu lo coup du adon; mâ tot parâi compregnâi onco prâo cein qu'on lâi desâi ein vouâiteint dévezâ lè dzeins. Lo dzo, don, que lo novieint étâi dévânt tsi leu, ye vint lâi teni compagni po pequâ on bocon dè sêlâo, kâ fasâi onna dieusa dè bise rein tsauda, kâ iadzo que y'a, ellia bise est tant frêtse qu'on est tot retreint et qu'on sè regri-gnè dein sè z'haillons po lâi gravâ dè s'infatâ ein-trémi la tsemise et la chrétièntâ. Lè dou z'amis que s'étiènt met à l'avri dâo coté dâo midzo, po ne pas être tant socliâ, dévezâvont dè çosse et dè cein : dâo landstourme, dè l'armée dâo sâlû et dè totès sortès d'affèrès; et après avâi prâo djazâ, lo novieint, qu'étâi farceu, fâ à se n'ami :

— Etiuta! y'é medzi dé la saocesse à grelhi po mon dinâ que m'a met onna sâi dâo tonaire; bairé bin on verro. Se te vâo, ne vein frémâ po on demi-litre à cé que derâ la pe granta meinta. Lo pe dzan-liâo sarâ lo gâgnant.

— Bin se te vâo, repond lo sordiau, que ne cratchivè pas dein lo verro; et du que l'es tè que te propousè l'affèrè, coumeince!

— Eh bin, fâ l'avâolhio ein alondzeint lo bré dâo coté dâo Montblianc, dévena-vâi cein que vâyo per lè âotrè, âo mein à 50 hàorès liein d'ice?

— Et que vâi-tou? petètrè on niolan?

— Ao ouâi!

— Dè la fougmaire?

— Na.

— Eh bin quiet don, on veladzo?

— Rein dè tot cein. Ye vâyo on premiolâi, et su onna folhie dè cé premiolâi on frumi que sè prominè.

— Ah! la balla affèrè, repond lo sordiau, n'est què cein! cein ne m'èbâyè pas: mè que l'ouïo martsi, cé frumi.

Allein vito bairè cé demi-litre, fâ lo novieint, kâ vayo bin que t'ès onco pe brouilli avoué la vretâ què mè.

(L'Ecoula.)

Coutumes pittoresques du mariage. — Dans l'église grecque, le jour du mariage, le prêtre pose sur la tête des époux des couronnes de lys et d'épis, symbole de pureté et de prospérité. Il bénit aussi les anneaux échangés, puis il présente aux époux un verre de vin qu'ils boivent alternativement en trois fois. Les époux tournent ensuite trois fois autour de la table sur laquelle on a déposé leur saint préféré. Le pope impose les mains sur leurs têtes inclinées en disant: « Que nul ne sépare ce que Dieu a uni. » C'est alors que l'époux donne à sa femme le baiser d'amour... en la prenant par les oreilles, hélas! Et l'épouse quitte sa coiffe de jeune fille pour prendre celle des femmes.

Suivant un usage qui persiste encore dans quelques contrées de la Russie, en arrivant à la maison de son mari, l'épouse s'agenouille devant lui et lui enlève une de ses bottes. Un fouet est caché dans l'une, et dans l'autre on a mis un bijou. Si, par hasard, elle tombe sur le bijou, c'est un présage heureux ; si elle trouve le fouet, elle reçoit un coup léger, comme prémices du traitement qu'elle aura à subir dans la vie conjugale. — Pauvres femmes !

Réponse au problème de samedi : A est né le 1^{er} octobre 1885, à 2 h. du soir, et B le 14 janvier 1887, à 2 h. du matin. — Ont répondu juste : MM. Souter, Vevey ; Déglon, Mézïeres ; Isabel Urfer, Eysins ; Mundler, Morges ; Pavillon, Coinsins ; Miéville, cafetier, Genève ; Sandoz, Môtiers ; Bron, Peseux ; Pidoux, Roche ; Dormond, Chesières ; Pidoux, Genève ; L'Eplattenier, Môtier. La prime est échue à ce dernier.

Logogriphe.

Vous pouvez, sans fatigue extrême,
Cher lecteur, me décomposer ;
Car je n'ai que six pieds. Sans y rien transposer,
Otez-moi le dernier, je suis toujours le même ;
Otez-m'en deux encore et sachez bien
Qu'à ma nature ainsi vous n'aurez changé rien.
Prime : Une fontaine.

Boutades.

Une maîtresse d'école, essayant d'expliquer à ses élèves la signification de la *repentance*, se servait de cette comparaison : Supposez, mes enfants, qu'un méchant garçon soit pris en flagrant délit de vol ; qu'il vole une pomme, par exemple, et que sa maman la lui retire des mains en lui exprimant tout le chagrin que lui fait éprouver cet acte coupable. Ne croyez-vous pas que le petit garçon, lui aussi, aura du chagrin ?

Une jeune élève : « Oh ! oui, mam'zelle. »
— Et pourquoi, ma chère ?
— Parce que.
— Parce que quoi ?
— Parce qu'il n'a pas pu manger la pomme avant que sa maman la lui reprit.

Un habitué du café du Grand-Pont prend ordinairement la meilleure place devant la cheminée et à l'habitude, aussi peu courtoise que gracieuse, de s'appuyer au marbre, en tournant le dos au brasier, sans s'inquiéter de ceux qui, comme lui, ont droit à leur petite part de chaleur.

L'autre jour, un Anglais attablé à quelques pas de lui, le regardait avec attention depuis un moment, et finit par se décider à appeler le garçon.

— Comment s'appelé ce M^{ss}ieu qui se chauffé beaucoup ?
— Monsieur...
— Aoh!...

Et l'Anglais, s'approchant de la cheminée, dit au monsieur en question : « Je demandé pardon à vô. Je n'avé pas l'honneur d'être connu de vô ; mais le pan du redingote a vô il brulé depuis un quart d'heure.

Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que, pour la santé, rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! réplique son interlocuteur, tout ça, c'est des bêtises.

— Comment, des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos pères ; ils n'en faisaient pas de la gymnastique.

Alors le professeur, avec un dédain écrasant : « Mais aussi ils sont tous morts, ceux-là ! »

C'était à l'Exposition de Neuchâtel. Un Anglais, aux favoris rouges, drapé dans un mac-farlane à carreaux, visitait les chevaux, dont il était grand amateur, escorté d'un palefrenier qui, flairant un riche pourboire, s'attachait à ses pas en lui donnant sur chaque cheval les explications les plus détaillées. L'Anglais, ne sachant pas un mot de français, écoutait sans sourciller et baragouinait des questions inintelligibles ; ce qui donnait lieu à un dialogue des plus comiques.

Un magnifique pur-sang parut l'intéresser d'une façon toute particulière, et, se retournant vers son guide, il l'interrogea avec beaucoup de volubilité.

— C'est un cheval anglais, répond le palefrenier, pour répondre quelque chose.

L'insulaire continuait de questionner dans son idiome avec une animation croissante, et l'autre se tuait à répéter :

— Je vous dis que c'est un cheval anglais !

Puis, se reprenant pour donner plus de clarté à son explication :

— C'est un cheval *english*.

Peine perdue ! L'homme aux favoris rouges continuait d'interroger, et ses éclats de voix dénotaient un commencement de colère. Alors le palefrenier, ahuri, désespéré, tremblant pour son pourboire, eut un trait de génie. Il passa vivement un de ses bras autour des épaules de l'Anglais, et, de l'autre, lui tapant sur l'estomac, il lui hurla dans l'oreille :

— English ! un cheval english ! Il est *comme vous*, il est english !

Le chef d'une de nos fanfares adressait quelques questions à un jeune ouvrier qui désirait prendre des leçons de musique, voulant s'assurer qu'il connaissait au moins les notes :

— Combien vaut la *blanche* ?

— Quinze centimes le petit verre.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche :

LA GRACE DE DIEU,
drame en 5 actes.

Au 3^{me} acte, *La dot d'Auvergne*, chantée par M^{lle} Moreau et M. Petit.

Les deux merles blancs,
comédie en 3 actes.

FAVEY & GROGNOZ, 4^{me} édition, augmentée de divers morceaux et de nombreuses gravures. Prix : 2 francs.

L. MONNET.